Altamir

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

COREVISE
26, rue Cambacérès
75008 Paris
S.A.S. au capital de € 354.870

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG et Autres
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Altamir

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Altamir, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nos appréciations ont notamment porté sur le respect des principes comptables applicables aux sociétés de capital-risque.

- Les instruments financiers de capital investissement sont valorisés selon les méthodes décrites dans la partie 2 de l'annexe des comptes annuels. Nous avons pris connaissance des procédures définies par le gérant, des informations et des hypothèses retenues pour la valorisation de ces instruments financiers.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 25 mars 2016

Les Commissaires aux Comptes

COREVISE	ERNST & YOUNG et Autres
Fabien Crégut	Jean-François Nadaud

Altamir
Bilan Actif
Au 31 Décembre 2015

En euros

	31/12/2014	31/12/2015		
		Brut	Amortissements Provisions	Net
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Concessions, brevets et marques	0	0	0	0
Immobilisations corporelles				
Mobilier et matériel de bureau	0	0	0	0
Matériel de transport	0	0	0	0
Installations et agencements	0	0	0	0
Immobilisations financières nettes				
Titres immobilisés de l'Activité du Portefeuille	168 521 534	199 857 723	30 753	199 826 970
Autres TIAP	0	0	0	0
Créances rattachées aux TIAP	0	0	0	0
Titres de participations	243 183 909	276 736 964	25 008 243	251 728 721
Créances rattachées aux TP	23 269 079	24 904 749	1 000 000	23 904 749
Autres créances	0	64 881 342	64 881 342	0
Autres immobilisations financières	8 113 483	9 007 412	0	9 007 412
TOTAL (I)	**443 088 005**	**575 388 190**	**90 920 337**	**484 467 853**
ACTIF CIRCULANT				
Créances diverses	3 901 717	2 495 499	0	2 495 499
Valeurs mobilières de placement	70 925 544	44 000 376	0	44 000 376
Disponibilités	893 613	1 403 741	0	1 403 741
TOTAL (II)	**75 720 874**	**47 899 616**	**0**	**47 899 616**
Frais d'émission des ORA				
Charges constatées d'avance	73 503	57 555		57 555
Ecarts de conversion d'actif	0	0		0
TOTAL (III)	**73 503**	**57 555**		**57 555**
TOTAL ACTIF (I)+(II)+(III)	**518 882 382**	**623 345 361**	**90 920 337**	**532 425 024**
Engagements donnés:				
Engag. Complémentaires	0			0
Engag. Nveaux investissements	0			0
Autres engagements	143 491 290			137 866 819

Altamir
Bilan Passif
Au 31 Décembre 2015

En euros

	31/12/2014	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	219 259 626	219 259 626
Primes	107 760 744	107 760 744
Réserves	124 766 925	151 420 747
Report à nouveau	35 001	47 688
Résultat de l'exercice	56 014 864	38 185 670
Affectation du résultat en attente	0	0
Dividende à payer	0	0
TOTAL (I)	**507 837 159**	**516 674 474**
AUTRES FONDS PROPRES		
Obligations remboursables en actions		
TOTAL (II)		
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	5 672 643	6 896 290
TOTAL (III)	**5 672 643**	**6 896 290**
DETTES		
Dettes financières divers	5 029 549	8 540 509
Dettes sur immobilisations	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	342 656	313 376
Dettes fiscales et sociales	0	0
Autres dettes	375	375
TOTAL (IV)	**5 372 580**	**8 854 260**
TOTAL PASSIF (I)+(II)+(III)+(IV)	**518 882 382**	**532 425 024**

Altamir
Compte de Résultat
Au 31 Décembre 2015

En euros

	31/12/2014	31/12/2015
1. OPERATIONS ET REVENUS		
Commissions et courtages		
Produits financiers		
Produits des placements de trésorerie	1 418 332	3 005 673
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	20 258	5 723
Autres produits financiers	14 431	0
Reprise de provisions	0	0
Autres produits	1	4
Transferts de charges	0	0
Charges d'exploitation		
Achats et autres charges extérieures	10 288 298	10 666 036
Salaires et charges sociales	0	0
Impôts, taxes et versements assimilés	726 237	881 563
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
Charges financières		
Intérêts et charges assimilées	101 407	112 418
Charge nette sur cessions des valeurs mobilières de placement	0	82
Dotations aux provisions pour dépréciation	0	0
Autres charges financières	0	0
Autres charges	190 001	250 500
Résultat des opérations en revenus (avant I.S.)	**-9 852 921**	**-8 899 199**
2. OPERATIONS EN CAPITAL		
Produits		
Plus-values de cessions de titres immobilisés	52 184 028	7 446 361
Reprises de provisions	16 636 785	40 084 779
Autres produits	16 832 655	36 551 768
Charges		
Moins-values de cessions de titres immobilisés	3 787 398	641
Dotation aux provisions pour dépréciation	15 886 140	37 022 046
Autres charges	160 487	0
Résultat des opérations en capital	**65 819 443**	**47 060 221**
Produits exceptionnels	97 263	142 499
Charges exceptionnelles	48 921	117 850
Impôt sur les sociétés		
Résultat net total	**56 014 864**	**38 185 670**

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS SOCIAUX
AU 31 DECEMBRE 2015

1. ACTIVITE ET EVENEMENTS IMPORTANTS AU 31 DECEMBRE 2015

Altamir est une société en commandite par actions (SCA) régie par les articles L 226.1 à L 226.14 du Code de Commerce. Elle a pour activité principale la prise de participations dans toutes sociétés. La Société a opté pour le régime des Sociétés de Capital Risque (SCR) à compter de l'exercice 1996. Le 01/01/2015, Altamir a transféré son siège social au 1 rue Paul Cézanne 75008 Paris.

La société investit, depuis 2011, principalement au travers des fonds gérés par les sociétés de gestion Apax Partners France et Apax LP.
Occasionnellement elle co-investit en direct avec ces fonds.
D'autre part, la société peut réaliser des investissements complémentaires en direct dans son portefeuille historique.

1.1 Activité sur 2015

1.1.1 Investissements et cessions :

La Société a investi €46,9M au cours de l'exercice dont :

- €9M en direct dans Financière Helios,
- €0,1M dans le FPCI Phénix (part directe d'Altamir dans l'acquisition de l'activité civile de communication par satellite du Groupe Airbus),
- €5,2M dans le FPCI Apax France VIII-B,
- €32,6M dans le FPCI apax VIII LP.

Le volume des cessions et revenus s'élève à €54M et se décompose en produits de cession pour €26,8M et revenus pour €27,2M. Les €54M se décomposent principalement en :

- €14,1M issue de la cession partielle d'Amplitude et encaissés par Altamir. Après cette cession Altamir détient indirectement 13,42% du capital,
- €11M suite à la cession d'une partie du capital détenu directement par Altamir dans Capio introduit sur le Nasdaq de Stockholm. Après cette session, la société détient 3,23% du capital,
- €28,3M issus du refinancement de la dette de la société Altrafin Participations, holding au travers de laquelle Altamir est actionnaire d'Altran, soit 60% du montant de l'investissement.

Synthèse des investissements/désinvestissements complémentaires incluant un second tour dans des sociétés sont les suivants :

Investissements :

Sociétés	Montants Investis 2015	Variation des Engagements en 2015	Total Investissements et engagements 2015
Titres non cotés			
Apax France VIII-B	5 246 182		5 246 182
Apax VIII LP	32 635 966		32 635 966
Phénix	89 552		89 552
European Jewellers I	22 801		22 801
Financière Goldfinger	-55 951		-55 951
Financière Goldfinger III	7 054		7 054
Thom Europe	-976		-976
Vizada (Chrysaor)	-3 500		-3 500
Total 1	**37 941 128**	**0**	**37 941 128**
Titres cotés			
Albioma (Financière Hélios)	8 968 369		8 968 369
Total 2	**8 968 369**	**0**	**8 968 369**
Totaux 1+2	**46 909 497**	**0**	**46 909 497**

Cessions :

Sociétés en global	Prix de cession	Plus value	Moins value	Reprises de provision	Impact sur le résultat
Titres non cotés					
Cession totale	-592	1 022	641	0	381
Cession partielle	138 449	0	0	0	0
Titres cotés					
Cession totale	12 547 852	0	0	0	0
Cession partielle	14 080 851	7 445 339	0	0	7 445 339
Total	**26 766 560**	**7 446 361**	**641**	**0**	**7 445 721**

1.1.2 Autres évènements

Altamir dispose de lignes de crédit court terme à hauteur de €47M. Deux lignes de crédit ont été utilisées à la clôture pour €8,5M nonobstant une trésorerie nette positive de €36,9M (incluant les valeurs mobilières de placement et les dettes bancaires). En effet Altamir a préféré tirer sur ses lignes afin de ne pas se priver des rendements de ses placements en cours. Rappelons qu'en tant que SCR, l'endettement d'Altamir est limité à 10% de la situation nette comptable, soit à un montant de €51,7M au 31 décembre 2015.

Le 25 juin, Apax Partners SA, société de gestion du fonds Apax VI et conseil en Investissements d'Altamir a distribué plus de 95% des actions de la société Albioma détenues directement et indirectement par le fonds, à ses investisseurs. Altamir détient à l'issue de cette distribution, une participation inchangée de près de 12% du capital en direct et au travers de Financière Hélios.

1.2 Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2015

Altamir a pris un engagement dans le nouveau fonds Apax France IX pour un montant compris entre €220M et €300M avec la faculté d'ajuster le montant à investir tous les 6 mois en fonction de la trésorerie

Apax France VIII-B a appelé Altamir pour €63,7M correspondant notamment à :

- €22,4M pour l'acquisition de Cabovisao et ONI au Portugal. Cabovisao est le deuxième câblo-opérateur portugais et ONI, un des principaux opérateurs de télécommunications,
- €34 M pour l'acquisition de Melita, le premier opérateur de télécommunication maltais,
- un investissement complémentaire dans SK FireSafety pour €4M.
- Apax Partners, Altamir et les dirigeants d'Infopro Digital ont signé un accord d'exclusivité avec TowerBrook Capital Partners en vue de la cession de la majorité du capital d'Infopro Digital.
- Apax Partners LLP a annoncé avoir signé le 7 février un accord pour acquérir avec NB Renaissance 37,1 % de la société Engineering Ingegneria Informatica S.p.A cotée à Milan. Une offre publique va être lancée pour acquérir le solde des actions.

1.3 Distribution de dividendes

Le dividende versé aux actionnaires commanditaires en 2015 au titre de l'exercice 2014 a représenté un montant de €0,5 par action ordinaire en circulation (hors actions propres), soit un total de €18 256 150,50. Par ailleurs, un dividende statutaire de €1 110 489 a été versé à l'associé commandité et de €9 994 402 aux porteurs d'actions B au titre de l'exercice 2014. Le montant total ainsi distribué au titre de l'exercice 2014 s'élève à €29 361 041,50.

1.4 Opérations sur le capital :

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes	Réserves	Report à Nouveau	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/14	219 260	107 761	124 766	35	56 015	507 837
Résultat année 2015					38 186	38 186
Affectation du résultat 2014			26 654		-56 015	-29 361
Affectation du résultat 2014 act° prop.				13		13
Situation finale au 31/12/15	**219 260**	**107 761**	**151 420**	**47**	**38 186**	**516 674**

En mai 2015, avant la mise en paiement du dividende attaché aux actions B, la société a procédé au rachat de 11 173 actions B à leur valeur nominale (€10) dans des proportions différentes, auprès des porteurs actuels. La société a également racheté le 28 décembre 2015, 991 actions B à leur valeur nominale de €10 par action auprès des détenteurs de ces actions.

Ces 12 164 actions B détenues par Altamir n'ont pas droit au dividende.

	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	
Nombre d'actions ordinaires	36 512 301	36 512 301	36 512 301	
Valeur nominale des actions ordinaires	6	6	6	
Montant en euros	**219 073 806**	**219 073 806**	**219 073 806**	
Nombre d'actions de préférence B	18 582	18 582	18 582	(*)
Valeur nominale des actions de préférence B	10	10	10	
Montant en euros	**185 820**	**185 820**	**185 820**	
Total	**219 259 626**	**219 259 626**	**219 259 626**	

'(*) dont 12 164 auto détenues par Altamir

2. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés conformément aux dispositions législatives et réglementaires actuellement en vigueur en France et en particulier préconisées par le Plan Comptable Général.

La présentation du compte de résultat est inspirée de l'avis N°30 du 13 février 1987 du Conseil National de la Comptabilité qui propose une structure des comptes mieux adaptée à la nature de l'activité de la société.

2.1 Immobilisations financières (Titres immobilisés de l'activité du portefeuille et Titres de participations)

2.1.1 Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (TIAP)

Les TIAP correspondent aux investissements dans les fonds Apax France VIII-B, Apax VIII LP et Phénix. Au 31/12/15, une dépréciation a été comptabilisée pour le FPCI Phénix (part directe d'Altamir dans l'acquisition de l'activité civile de communication par satellite du Groupe Airbus) de €31K.

2.1.2 Méthode de suivi et de dépréciation des participations en comptabilité

Conformément à la réglementation comptable des sociétés commerciales, les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. Ils peuvent donner lieu à dépréciation, mais pas à réévaluation. Le gérant effectue une revue des titres cotés et non cotés lors de chaque clôture et arrêté semestriel. Lorsque la valeur estimative est inférieure au prix de revient alors une provision est passée à hauteur de l'écart.

La provision pour dépréciation des titres et des créances rattachées aux TP s'élève au 31 décembre 2015 à €26M.

Les sorties sont calculées sur la base du premier entré, premier sorti.

Les créances en devises sur sociétés étrangères sont évaluées au taux de change à la date de clôture des comptes. Une provision pour risques et charges est constatée en cas de baisse de la devise concernée par rapport à l'euro. Cette règle s'applique tant en valeur comptable qu'en valeur estimée.

2.1.3 Méthode de calcul de la valeur estimative

Titres classés en catégorie 1

Il s'agit des sociétés dont les titres sont cotés sur un marché actif (« cotées »).

Les titres des sociétés cotées sont évalués au dernier cours de bourse sans ajustement sauf dans les cas prévus par la norme IFRS 13.

Titres classés en catégorie 2

Il s'agit de sociétés dont les titres ne sont pas cotés sur un marché actif (« non cotées »), mais dont la valorisation se réfère à des données observables directement ou indirectement ; les données observables étant des données qui sont élaborées à l'aide des données de marché, par exemple les informations publiées sur des événements ou des transactions réelles, et qui reflètent les hypothèses que les participants de marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif.

Un ajustement apporté à une donnée de niveau 2 ayant un impact significatif sur la juste valeur peut aboutir à une juste valeur classée au niveau 3 s'il fait appel à des données non observables.

Titres classés en catégorie 3

Il s'agit également de sociétés dont les titres ne sont pas cotés sur un marché actif (« non cotées »), et dont la valorisation se réfère à des données non observables.

2.2 Autres créances

Ce compte correspond aux intérêts courus sur titres de participations.

La société a constaté que ces produits étaient généralement inclus dans le prix d'acquisition par des tiers et non payés par la société débitrice. Ils sont donc dorénavant compris dans la valorisation des sociétés. C'est pourquoi dans un premier temps ils sont comptabilisés en produits financiers à recevoir puis dépréciés à 100%.

2.3 Autres Immobilisations financières

La Société a donné un mandat à Oddo pour intervenir pour son compte sur le marché Eurolist d'Euronext à Paris afin d'assurer l'animation du marché secondaire et la liquidité de l'action. Le compte d'immobilisations financières comprend au 31/12/15, 34 211 actions pour un montant de €366K et €306K en trésorerie et équivalents de trésorerie.

Aucune provision n'a été constatée au 31 décembre 2015.

S'ajoute également 12 164 actions B rachetées par Altamir au cours de l'année pour €121K (€10 de valeur nominale unitaire)

De plus, ce compte comprend également la créance Maisons Du Monde pour €8,2M. Cette créance a été valorisée au 31/12/15 selon la méthode du cout amorti.

2.4 Titres de Participations et Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille

Exercice au 31/12/14 (en milliers d'euros)	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant au 31 Décembre 2015		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées:						
- au coût de revient	8 500	8 500	8 500	0	0	0
- à une valorisation inférieure au coût de revient						
- sur la base du cours de bourse	138 271	128 121	144 400	154 951	148 880	226 668
- d'après la situation nette						
- d'après la situation nette réestimée						
(Apax France VIII-B/Apax VIIIA LP/Phénix : parts A)	152 264	152 264	188 353	177 837	177 807	244 196
(Apax France VIII-B/Apax VIII A LP parts E et B)	16 257	16 257		22 020	22 020	
- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité	114 120	104 585	174 825	101 556	100 871	189 599
- d'après d'autres méthodes	20 230	1 978	1 978	20 230	1 978	1 978
Total	449 643	411 705	518 055	476 595	451 556	662 440
Total Créances rattachées	24 269	23 269	25 467	24 905	23 905	24 034
Total du portefeuille	473 912	434 975	543 523	501 499	475 460	686 474

Provisions comptables 38 937 26 039

PV latentes non comptabilisées 108 548 211014

VARIATION DE LA VALEUR DU PORTEFEUILLE (EN VALEUR NETTE COMPTABLE ET EN VALEUR ESTIMATIVE)

Mouvements de l'exercice (en milliers d'euros)	Valeur du portefeuille Valeur nette comptable	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	434 975	543 523
Acquisitions de l'exercice*	26 587	34 281
Cessions de l'exercice en prix de vente **	-4 763	-29 790
Reprise de dépréciation sur titres cédés		
Plus-values sur cessions de titres		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice		15 041
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	12 898	
Autres variations de plus-values latentes		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		123 419
Distribution par les sociétés du portefeuille		
Autres mouvements comptables ***	5 763	
Montant à la clôture	475 460	686 474

* En valeur nette comptable, ce montant correspond aux acquisitions d'Altamir ainsi que les appels de fonds d'Apax France VIII-B, d'Apax VIII LP (Parts A) et de Phénix moins les distributions.

** Le montant indiqué à la ligne « cession de l'exercice (en prix de vente) » correspond, pour la colonne « valeur nette comptable », à la valeur comptable des éléments d'actifs cédés et pour la colonne « valeur estimative » à leur prix de cession.

*** En valeur nette comptable, ce montant correspond à la souscription des parts E d'Apax France VIII-B et à l'acquisition des parts E et B d'Apax VIII LP.

ANALYSE DE LA VARIATION DES PROVISIONS SUR TITRES DE PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES AUX TP

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2014	Dotations	Rep. Prov sur cession	Autres Rep. Prov	31/12/2015
Provision	48 758	38 937	3 720	0	16 649	26 008

Les provisions non utilisées sont liées essentiellement aux revalorisations des cours de bourse.

EVOLUTION DE LA PLUS VALUE LATENTE NON ENREGISTREE DANS LES COMPTES ANNUELS

En milliers d'euros	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Valeur estimative	90 522	108 548	211 014

2.5 Autres créances

Tableau de variation des intérêts courus bruts

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Intérêts courus sur créances rattachées aux TP	46 285	56 269	32 048	23 436	64 881

Tableau de variation de provisions sur intérêts courus

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	Augmentations	Diminutions	31/12/2015
Provisions intérêts courus sur créances rattachées aux TP	46 285	56 269	32 048	23 436	64 881

Les intérêts courus sont totalement dépréciés sur les obligations convertibles ou titres équivalents. En effet la société a constaté que ces produits étaient généralement inclus dans le prix d'acquisition par des tiers et non payés directement par la société débitrice.

2.6 Créances diverses

Il s'agit principalement du cash à recevoir sur la cession de Chrysaor pour €2,4M. Une partie de cette créance a été remboursée au cours de l'année pour €1,5M.

2.7 Disponibilités

Il y a €1,4M de disponibilités au 31/12/2015.

2.8 Titres de placements

2.8.1 Valeurs brutes

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
SICAV de trésorerie	640	1 211	0
Certificats de dépôt et dépôts à terme	29 000	49 500	29 000
Titres de créances négociables	2 035	2 035	0
Autres valeurs mobilières de placement	45 000	18 179	15 000
Total	76 675	70 926	44 000

Les titres de placements sont valorisés au coût historique. Les plus-values de cessions sont calculées par différence entre le prix de vente et le prix d'achat moyen pondéré. La Société ne matérialise pas de plus-values latentes en comptabilité. Cependant sont comptabilisés en intérêt courus à recevoir les intérêts non échus au 31/12/2015, sur les certificats de dépôt, les dépôts à terme, les titres de créances négociables et les contrats de capitalisation.

Les autres valeurs mobilières correspondent à un contrat de capitalisation Allianz pour €15M.
Au 31/12/2015, la plus-value latente sur ces titres de placement est de €534K.

A la clôture de l'exercice, aucune dépréciation sur les titres de placement n'a été comptabilisée.

Inventaire des titres de placements

	Quantité	Prix unit. en euros	Valeur Comptable en milliers d'euros	Valeur de marché au 31/12/2015 en milliers d'euros
SICAV de trésorerie				
Sg Monet Plus P-C	3,7563	100	0	0
Certificats de dépôt et dépôt à terme				
DAT Natixis	21		29 000	29 160
Autres valeurs mobilières				
Allianz	1		15 000	15 534

2.8.2 Provisions pour dépréciation sur titres de placements

NEANT

2.9 Charges constatées d'avance

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Charges constatées d'avance	62	74	58

Elles sont constituées principalement de charges de publicité, d'assurances et d'honoraires.

2.10 Provisions pour risques et charges

La provision pour risques et charges représente le carried potentiel dû aux porteurs des parts C d'Apax France VIII-B sur les cessions de Codilink et Amplitude pour €6,9M.

2.11 Dettes Financières diverses

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Dettes financières diverses	15	5030	8541
Total	15	5 030	8 541

Les dettes financières diverses sont principalement composées de deux lignes de crédit utilisées pour €8,5M.

2.11 Dettes fournisseurs et comptes rattachés, dettes fiscales et sociales et autres dettes

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Dettes fournisseurs	746	343	313
Dettes fiscales et sociales	1	0	0
Autres dettes	0	0	0
Total	747	343	313

Les dettes fournisseurs (€313K) correspondent principalement à des factures non parvenues concernant des honoraires à payer à des avocats, commissaires aux comptes et à des prestations de service.

Toutes ces dettes sont à moins d'un an.

2.12 Engagements hors bilan

Tableau récapitulatif des obligations et engagements

Obligations contractuelles	Total 31/12/2014	Total 31/12/2015	Paiements dus par période		
			A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans
Obligations en matière de location-financement					
Contrats de location simple					
Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)					
Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres)	143 491 290	137 866 819	0	137 866 819	
Total	143 491 290	137 866 819	0	137 866 819	0

La présentation ci-dessus mentionne l'ensemble des engagements hors bilan selon les normes comptables en vigueur.

Obligations d'achats irrévocables (engagements d'investissements)

Tableau de suivi des engagements à investir

Sociétés	Engagements au 31/12/2014	Investissements dans la période	Annulation des engagements au 31/12/15	Nouveaux engagements au 31/12/15	Engagements au 31/12/15
Titres cotés					
Titres non cotés					
Engagement d'investissement dans Marlink	0	0	0	15 910 448	0
Total	**0**	**0**	**0**	**15 910 448**	**0**

Autres obligations à long terme (garanties de passif et autres engagements)

L'engagement suivant est appréhendé dans les comptes et est exposé ci-dessous à titre informatif :

- Une partie des produits de cession de la société Mobsat Group Holding a été placée sous séquestre par Chrysaor, et les holdings des managers. La quote-part de ce séquestre pour Altamir était de €9 666 771 au 31 décembre 2011 sur la base d'un taux de change €/$ de 1.2939. Une partie de ce séquestre est enregistré par Altamir en créance sur Chrysaor pour €2 394 636. La première échéance à 6 mois pour le tiers du séquestre a été libérée en juin 2012, et la seconde échéance a été libérée en décembre 2014 et payée en janvier 2015. La dernière tranche représentant €5 748 005 sur la base d'un taux de change €/$ de 1,0887 est libérable en décembre 2016.

Autres engagements hors bilan

Altamir réalise des opérations de capital-transmission avec effet de levier (LBO) au travers de sociétés holding d'acquisition.
Pour les sociétés cotées, l'endettement est garanti par tout ou partie des titres des sociétés sous-jacentes.
Lorsque le cours de bourse de ces sociétés baisse et que sa moyenne sur une période donnée passe en-dessous d'un certain seuil, les sociétés holdings sont appelées à répondre à des appels en collatéral ou appels de marge. Cela consiste à apporter des espèces mises sous séquestre en complément des titres donnés en garantie, pour maintenir le même niveau de sûretés rapporté au montant de l'emprunt (« clause d'arrosage »). En cas de défaut, les banques peuvent rendre tout ou partie de l'emprunt exigible. Ces appels en collatéral sont apportés par les actionnaires des sociétés holding, dont Altamir, à proportion de leur quote-part au capital. Ils n'ont aucun impact sur le résultat et l'ANR d'Altamir (les sociétés cotées sont valorisées au dernier cours de bourse de la période), mais mobilisent une partie de sa trésorerie.
Inversement, lorsque le cours de bourse de ces sociétés remonte, le séquestre, sur tout ou partie des sommes apportées, est levé et ces appels remboursés.

En termes de sensibilité :

- une baisse de 10% et 20% des moyennes de référence des cours de bourse de ces sociétés, par rapport au calcul effectué le 31 décembre 2015, n'entrainerait pas d'appel en collatéral pour Altamir ;

Un engagement a été donné à certains managers des sociétés Thom Europe et Infopro Digital, de racheter leurs actions et obligations en cas de départ. Ces engagements ne représentent pas un risque significatif qui nécessite la comptabilisation d'une provision.

Une promesse de vente portant sur la totalité des titres du Groupe Royer a été consentie à Financière Royer et est exerçable entre le 1er janvier 2015 et le 3 janvier 2019.

Une promesse d'achat portant sur la totalité des titres du Groupe Royer, exerçable entre le 1er janvier 2015 et le 31 décembre 2018, a été consentie à Altamir par Financière Royer.

Un engagement a été donné à certains managers de la société Snacks Developpement de racheter leurs actions en cas de départ.

Une garantie visant à couvrir les risques fiscaux a été donnée à Bain Capital dans le cadre de la cession de Maisons du Monde. Cette garantie dégressive représentait pour Altamir €652 771 jusqu'au 31/12/2015. Aucun appel en garantie n'a été fait, la garantie est donc caduque.

Dans le cadre de la cession de Buy Way, Altamir a donné une garantie plafonnée à 15% du prix de cession, soit €6 184 051 pour faire face à toute réclamation de tiers, couvrir les déclarations des vendeurs ainsi que tout risque fiscal.

Autres produits à recevoir

Dans le cadre de la cession de Buy Way à Chenavari Investment Manager, deux éventuels compléments de prix basés sur les revenus d'assurance pourraient être reçus. Altamir a demandé à Chenavari Investment Manager de procéder au paiement du premier complément de prix.

Titres nantis :

- Au profit de la banque Transatlantique :

Au 31 décembre 2015, 797 872 341 parts A du FPCI Apax France VIII-B ont été nanties au profit de la banque Transatlantique :

-en face d'une ligne de crédit pour un montant de €5M, non utilisée au 31/12/2015

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FPCI Apax France VIII-B au 23/12/2014.

- Au profit de la banque LCL (Pool bancaire avec la Société Générale, BNP et la banque Palatine) :

Au 31 décembre 2015, 4 811 320 755 parts A du FPCI Apax France VIII-B ont été nanties au profit de la banque LCL:

-en face d'une ligne de crédit pour un montant de €34M, utilisée au 31/12/2015 pour €6,5M

Les titres nantis couvrent 150% des montants accordés sur la base de valorisation des parts du FPCI Apax France VIII-B au 31/12/2014.

3. NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

3.1 Opérations en revenus

3.1.1 Produits financiers

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Produits des placements de trésorerie	1 522	1 418	3 006
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	44	20	6
Autres produits financiers	15	14	0
Reprises de provisions	0	0	0
Total	1 581	1 453	3 011

3.1.2 Charges financières

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Intérêts et charges assimilés	0	101	112
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	0	0	0
Dotation aux provisions	0	0	0
Total	0	101	113

Les intérêts correspondent principalement aux intérêts versés relatifs aux lignes de crédits tirées.

3.1.3 Autres achats et charges externes

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Honoraires de gestion Altamir Gérance	8 526	8 428	8 419
Autres charges	2 154	1 860	2 247
Total	10 680	10 288	10 666

Les honoraires de gestion facturés par le Gérant de €8,4M TTC, ont été calculés en application de l'article 17.1 des statuts de la Société. Ce montant reste stable par rapport à 2014.

Les autres honoraires et charges €2,2M TTC incluent :

- les prestations Comptables, Relations Investisseurs et Financières fournies par Altamir Gérance à Altamir dans le cadre d'un contrat de prestation services signé le 9 juillet 2013 pour un montant de €0,7M TTC,

- les frais liés aux lignes de découvert pour €0,4M (Frais de montage et commissions de non utilisation),
- les honoraires de conseils externes pour €1,1M.

La variation des autres honoraires et charges par rapport à 2014, s'explique principalement par la hausse des frais juridiques ainsi que la hausse des commissions liées aux lignes de crédit partiellement compensée par la baisse des prestations de service.

Suite au décret n° 2008-1487 du 20/12/08, les honoraires des commissaires aux comptes se décomposent ainsi :

	Ernst & Young et Autres Membre du réseau Ernst & Young				Corevise			
	Montant HT		%		Montant HT		%	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Audit								
Commissaire aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
* Emetteur	91,000.00	89,000.00	100 %	100 %	83,000.00	81,000.00	100 %	100 %
* Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
* Emetteur								
* Filiales intégrées globalement								
Sous - Total	91,000.00	89,000.00	100 %	100 %	83,000.00	81,000.00	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social								
Autres								
Sous - Total								
Total	91,000.00	89,000.00	100 %	100 %	83,000.00	81,000.00	100 %	100 %

3.1.4 Impôts et taxes

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Autres impôts	751	726	882
Total	751	726	882

Les autres impôts correspondent essentiellement à la taxe de 3% sur les dividendes payés en 2015.

3.1.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

NEANT

3.2 Opérations en capital

3.2.1 Produits

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Plus-values de cession de TP/TIAP	35 781	52 184	7 446
Reprises de provisions	60 020	16 637	40 085
Autres produits	5 386	16 833	36 552
Total	101 187	85 653	84 083

3.2.2 Charges

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Moins-values de cession de TIAP	1 018	3 787	1
Dotations aux provisions pour dépréciation	27 477	15 886	37 022
Autres charges	0	160	0
Total	28 495	19 834	37 023

3.2.3 Impôt sur les sociétés

La Société a opté pour le statut de SCR à compter de l'exercice clos au 31/12/1996. La législation sur les SCR applicable à compter de l'exercice 2001 exonère tous les produits de l'impôt sur les sociétés.

3.2.4 Charges exceptionnelles

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Charges exceptionnelles	52	49	118

3.2.5 Produits exceptionnels

(en milliers d'euros)	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Produits exceptionnels	2 373	97	142

4. AUTRES INFORMATIONS

4.1 Effectif

La Société n'a pas de salarié, et il n'existe aucun plan de stock-options.

4.2 Droit de l'associé commandité et des porteurs d'actions B

Au titre de l'année 2015, le résultat fait apparaître un bénéfice de €38 185 670.
La société a un report à nouveau créditeur de €47 688 qui correspond aux résultats non distribués 2011, 2012, 2013 et 2014 distribués sur les actions propres.

L'associé commandité et les porteurs d'actions B ont donc droit à une quote-part du bénéfice distribuable, dont les modalités de calcul sont reprises dans les statuts de la société (paragraphe 25), soit €5 802 751.